

Bac Scientifique

Biologie – Écologie

Lycée de NEVERS-Challuy

Lycée Public d'Enseignement
Général et Technologique Agricole



❖ Objectif

Le BAC S est destiné aux passionnés de sciences. Il vise à développer une culture scientifique fondée à la fois sur des connaissances et sur une démarche expérimentale.

L'enseignement fait la part belle aux disciplines scientifiques : maths, physique-chimie, biologie sans négliger les matières littéraires.

On demande aux élèves de savoir observer, démontrer et exposer clairement un raisonnement. Ils doivent aussi savoir rédiger. L'enseignement complété de l'Écologie Agronomie Territoire, permet aux élèves d'approfondir leurs connaissances à partir d'études du milieu. **L'E.A.T. consiste à travailler sur des problématiques environnementales et biologiques et à réfléchir aux enjeux environnementaux, socio-économiques et éthiques qui y sont liés.**



Admission (sans dérogation)

Le BAC S est ouvert aux élèves ayant effectué dans de bonnes conditions une classe de seconde d'enseignement général et technologique, avec des résultats satisfaisants en mathématiques, sciences physiques et biologie, et avis favorable du conseil de classe. Une bonne capacité à l'expression écrite est également un réel atout pour suivre la formation. Il n'y a pas de besoin de dérogation pour intégrer le lycée de Challuy.

Enseignements facultatifs :

Un enseignement facultatif de 2h/semaine permet aux élèves de la filière S de se spécialiser ou se faire plaisir. L'hippologie équitation se déroule au centre équestre des Ecuries de l'Aubois à La Guerche sur l'Aubois (18 km du lycée). Un transport des élèves sur le site est organisé par le lycée. Les séances d'équitation (11.90 € */ séance) sont à la charge des familles.

- ✓ **Education Physique et Sportive** (baseball, badminton, escalade, volleyball ...)
- ✓ **Rugby** dans le cadre de la section sportive,
- ✓ **Hippologie- Equitation,**
- ✓ **Pratique sociale et culturelle** (atelier « cinéma »)

*tarif 2015



www.epleanevers-cosne.educagri.fr

tél.: 03 86 21 66 00 - fax : 03 86 21 66 10 - mail : nevers.legta@educagri.fr
243, route de Lyon - 58000 CHALLUY



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Architecture et Examen

| Horaires hebdomadaires des disciplines | Première | Terminale | Coefficients | Nature de l'épreuve |
|--|----------|-----------|--------------|---------------------------------|
| Français | 4 h | / | 2 | Écrit - 4h + Oral - 20mn |
| TPE (Travaux Pratiques Encadrés) | 1.5h * | / | 2 | Oral - 30mn (* sur 7 mois) |
| Philosophie | / | 3 h | 3 | Écrit - 4h |
| Mathématiques | 4h | 6h | 7 | Écrit - 4h |
| Physique-chimie | 3h | 5 h | 6 | Écrit - 3h30 + Pratique - 1h |
| Biologie-écologie (EAT) | 3h | 5.5h | 7 | Écrit - 3h + Pratique - 2h |
| Histoire-géographie | 2.5 h | 2.5 h | 3 | Écrit - 3h |
| Langue vivante 1 | 2 h | 2 h | 3 | Écrit - 3h + Oral - 20mn en CCF |
| Langue vivante 2 | 2 h | 2 h | 2 | Écrit - 2h + Oral - 20mn en CCF |
| Education physique et sportive | 2 h | 2 h | 2 | Pratique - en CCF |
| Agronomie territoire et citoyenneté (spécialité) | 2 h | 1.5h | 2 | Oral - 20mn |
| Enseignement Facultatif | 2h | 2h | 2 | Points au dessus de 10 |

Accompagnement Personnalisé

Un **accompagnement personnalisé** (2h/semaine) apporte à l'élève une aide méthodologique, un appui pour approfondir et mieux maîtriser ses connaissances scientifiques et un accompagnement pour la construction d'un projet d'orientation et d'un projet professionnel cohérents. Les **petits effectifs** (entre 16 et 24 élèves) assurent par ailleurs des conditions de travail optimales et facilitent le suivi individuel.

EAT (Ecologie – Agronomie – territoire)

L'EAT est une spécialité traitée uniquement dans l'Enseignement Agricole, en approche pluridisciplinaire. Elle comprend une part dominante de biologie et écologie, complétée par des apports en agronomie, en économie en géographie et en ESC (éducation socioculturelle).

Cette spécialité aborde l'étude des systèmes vivants complexes en liaison avec les activités humaines dans la perspective du développement durable.

L'épreuve vise à apprécier les capacités du candidat à présenter de façon synthétique et argumentée une problématique qui doit impérativement susciter l'étude d'interactions entre les activités agricoles et des préoccupations environnementales dans une perspective de durabilité.

La présentation orale s'appuie sur un ensemble de documents référencés susceptibles d'être valorisés dans le temps imparti. Ces documents, en nombre limité, peuvent être de nature différente.

L'interrogation orale comprend trois parties de durée sensiblement égale et comptant chacune pour un tiers de la note : exposé de la problématique, réponse à des questions relatives à l'exposé et réponse à des questions portant sur d'autres domaines du programme.

Poursuite d'études

Le BAC S, à la fois scientifique et généraliste, permet des poursuites d'études diversifiées :

- ✓ Etudes supérieures courtes : BTS, DUT,...
- ✓ Classes préparatoires scientifiques ou économiques pour préparer les concours des écoles d'ingénieurs, vétérinaires, de commerce, des écoles normales supérieures... Etudes supérieures longues
- ✓ Préparation à l'entrée dans des écoles spécialisées (paramédical, commerce, architecture...).

